

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 13236 - 2017 B 01578 - 831 351 093 - 2DFY

SARL 2DFY

COMPTES ANNUELS

DÉPÔT DU

2050 - Bilan Actif

18 JUL. 2024

13236

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE RENNES

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2DFY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 4 PLACE DE BRETAGNE 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 83135109300016		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 30/09/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO
		Constructions AP		AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
		Autres immobilisations corporelles AT		AU
		Immobilisations en cours AV		AW
		Avances et acomptes AX		AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
		Autres participations CU	140 847	CV 140 847
		Créances rattachées à des participations BB	82 502	BC 82 502
		Autres titres immobilisés BD		BE
		Prêts BF		BG
Autres immobilisations financières* BH			BI	
TOTAL (II) BJ		223 349	BK 223 349	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
		Autres créances (3) BZ	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG 160	160	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
	TOTAL (III) CJ		CK 160	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		223 510	IA 223 510
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2DFY		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 60 000 ..)	DA	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	( 105 314 )
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 5 753 )
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	65 279
<b>TOTAL (I)</b>	DL	14 211	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	204 849
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 509
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 941
Compte régul	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	209 299
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	223 510
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	209 299
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SARL 2DFY		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 731	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 731	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	( 1 731 )	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	3 376	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	3 376	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	7 398	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	7 398	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 4 022 )	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	( 5 753 )	

Cegid Group

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SARL 2DFY		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 376	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	9 129	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 5 753 )	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX		
	6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2DFY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 223 510 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 753 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	228 438	5 088	223 350
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>228 438</b>	<b>5 088</b>	<b>223 350</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 82 502 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	82 502		82 502
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
<b>Produits à recevoir</b>			
CRÉANCES - INTÉRÊTS COURUS			3 376

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000 euros décomposé en 60 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

#### Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		65 279		65 279
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

### Dettes

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 209 299 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 509	1 509
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (**)	207 790	207 790
Produits constatés d'avance		

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(\*\*) Dont envers les associés

181 465

### Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 509
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	5 402

## 2DFY

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 60.000 euros

Siège social : 4, Place de Bretagne  
35000 RENNES

831 351 093 RCS RENNES

\* \* \* \* \*

<p><b>PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT SOUMISE</b> <b>A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2024</b> <i>Extrait du texte des résolutions</i></p>
---

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 5.753,42 euros de la manière suivante :

#### **ORIGINE :**

- Résultat net comptable : - 5.753,42 euros

#### **AFFECTATION :**

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 5.753,42 euros

**TOTAL :** - 5.753,42 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE  
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2024  
*Extrait du procès-verbal***

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 5.753,42 euros de la manière suivante :

**ORIGINE :**

- Résultat net comptable : - 5.753,42 euros

**AFFECTATION :**

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 5.753,42 euros

**TOTAL :** - 5.753,42 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

*Pour extraits certifiés conformes*  
**La Gérance**

